



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-05

Séance du 12 février 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le quatre février, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 23

Ayant pris part à la
délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Eric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Jean-François COMBELLES donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Françoise HOULES donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Henri VIAULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

Excusés : Madame Christiane FNJALBERT, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Nathalie FABRE, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX

Objet de la délibération : Tourisme : Validation de la stratégie touristique et du plan d'action 2026-2032

Monsieur le Président indique à l'assemblée que la Communauté de Communes a lancé en juin 2024 une réflexion pour élaborer une stratégie touristique et un plan d'action pour le prochain mandat afin de clarifier les enjeux touristiques, d'anticiper les évolutions à venir, d'avoir une meilleure visibilité et lisibilité des actions à court, moyen et long terme et d'afficher une ambition auprès des acteurs locaux et des partenaires. Cette démarche, accompagnée par un consultant, a été menée en plusieurs étapes :

- Un état des lieux de la situation présente qui permet d'apporter une vision objective
- La définition des enjeux et d'un positionnement spécifique qui permet d'affiner une stratégie de développement associée
- L'élaboration du schéma directeur, qui a pour but de décliner sur plusieurs années une feuille de route.

Ces trois étapes ont été coconstruites avec les 27 élus qui ont participé aux réunions du 17 juin 2024 (modèle touristique, atouts faiblesses), du 1^{er} juillet 2024 (carte mentale avec les enjeux, objectifs, ressources, risques, obstacles, freins d'un projet de développement), du 14 octobre 2024 (présentation de l'état des lieux et débat sur les enjeux), du 16 avril 2025 (trame du schéma directeur) et de la conférence des maires du 8 juillet 2025. Les socioprofessionnels ont été associés lors de deux réunions du 4 et 5 décembre 2024.

Un travail de priorisation a été fait par le Bureau communautaire en date du 20 novembre 2025, du 15 et du 30 janvier 2026 et validé par une dernière réunion (5 février 2026) à laquelle sont invités les membres de la Commission tourisme et les élus ayant participé à la démarche.

Les axes de travail (dont l'échéancier est joint en annexe) sont :

- 1 : Construire et affirmer une image identitaire et dynamique du territoire
- 2 : Mettre en valeur les paysages et le patrimoine, embellir le territoire de manière durable
- 3 : Structurer, compléter et diversifier une offre touristique durable, qualitative et différenciante
- 4 : Organiser l'appropriation et la transversalité du tourisme
- 5 : Améliorer l'accueil des visiteurs, l'animation et la promotion de la destination.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de valider la stratégie touristique et le plan d'action 2026-2032.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

